

Développement durable

Transition énergétique

- M. **Frédéric DENNINGER** (D1) est favorable au nom de la transition énergétique et applaudit le principe de la SEM. Il regrette néanmoins que les acteurs ne soient pas locaux sauf en ce qui concerne les éoliennes citoyennes.
- M. **Bruno Lafont** (D3) de Cassagnoles (30) félicite le porteur de projet et les élus communautaires pour la création de la SEM en faveur de la transition énergétique et d'une énergie décarbonée.
- L'observation **anonyme** D4 salue la bonne cohérence paysagère du projet et son insertion dans la transition énergétique.
- Mme **Marion DENNINGER** (D5) de Cheniménil (88) est sensible au sérieux du projet vu l'urgence de la transition énergétique.
- Mme **Sabine Perona-Colotti** (D6) de Vittel (88) est favorable au projet en faveur de l'environnement en plus de l'esthétique des machines.
- L'observation **anonyme** D 11 salue les bienfaits de ce projet au point de vue économique et environnemental surtout avec la création de la SEM Terr'ENR.
- M. **Jacques CHAUDY** (D16) de Xertigny (88) insiste sur les bienfaits des énergies renouvelables essentielles pour l'espèce humaine. Favorable au projet dont les inconvénients sont insignifiants par rapport aux bénéfices environnementaux attendus d'autant qu'il propose un volet citoyen.
- La **MRAe** conseille à l'exploitant de préciser comment l'électricité produite se placera en moyenne sur l'année étant donné l'intermittence de la production et à quel type elle viendra se substituer.
- L'observation **anonyme** D25 insiste sur la nécessité et l'urgence de recourir aux énergies renouvelables.
- L'observation **anonyme** D27 est favorable au projet qui va dans le sens de la préservation du territoire et de la durabilité.
- L'observation **anonyme** D 65 est favorable au projet pour la biodiversité.
- M. **Robert DELECOURT** (D74) de Pouant (86) est opposé au projet qui ne propose aucune économie de CO₂ mais qui est au contraire responsable de pollution.
- M. **Pascal HERY** (D75) de Monchy Humières (60) évoque une étude signalant des changements de températures dans le sillage d'une éolienne par la turbulence du vent.
- M. **François VANNSON**, au nom du **Conseil Départemental des Vosges** dit que le projet correspond à l'engagement du CD pour l'environnement.
- Mme **Fabienne CHAPUIS** (D88) dénonce cette arnaque écologique.
- L'observation **anonyme** D93) trouve que le projet est « super », ne générant ni GES ni déchets.
- Mme **Chloé VOTION** (D98) est 100% favorable aux EnR.
- Pour Mme **Chloé DIDELOT** (D100), c'est un beau projet d'avenir sans GES et pour une consommation responsable.
- L'observation **anonyme** D105 trouve le projet en adéquation avec la transition énergétique et l'environnement.
- Florence RUTH** (D110) des Vosges (88260) soutien l'énergie éolienne pour la lutte contre les GES.
- Beau projet pour l'observation **anonyme** D126.
- Pour **Claire LEROY** (D127) de Chambourg sur Indre (37), c'est un projet urgent pour un monde « vert ».
- Yves SIMON** (D146) de Larrey (21) : c'est un mensonge d'État qui participe au réchauffement climatique.
- Pour l'observation **anonyme** D150, l'analyse bilancielle est favorable à l'éolien.
- Noé IMPERADORI** (D152) de Dommartin (88) très favorable aux EnR.
- L'observation **anonyme** D153 veut relever le défi par ce genre de projet.
- Laure KIPPEURT** (D155) d'Épinal (88) apporte tout son soutien à ce projet

	<p>environnemental.</p> <p>Pour l'observation anonyme D156, c'est une opportunité pour la transition.</p> <p>Martine LAFROGNE (D157) d'Épinal (88) souscrit à cette solution verte d'utilité publique pour éviter le nucléaire.</p> <p>François LIENARD (D159) est favorable au projet.</p> <p>Anthony MONTEMONT (D164) de Remiremont (88) soutient le projet favorable aux EnR.</p> <p>Mickaël JACQUIER (D165) d'Épinal (88) se réjouit de ce projet pour l'économie et l'emploi locaux d'autant qu'il est bon pour l'environnement.</p> <p>Fabien BOULET (D167) de St-Dizier (52) trouve en ce projet une formidable opportunité pour l'environnement et le territoire.</p> <p>Jean-Luc TONNERIEUX (D171) de Darnieulles (88) est favorable aux EnR.</p> <p>Dorian CARDOT (D175) de Bayard-sur-Marne (52) soutient le projet profitable à tous, éloigné des habitations et en faveur de la transition.</p> <p>Augustin BARTHELEMY (D178) approuve le projet contribuant à la transition énergétique.</p> <p>Amélie (D180) de Meurthe-et-Moselle approuve ce projet pour des EnR.</p> <p>Mathieu DIDELOT (D181) d'Épinal (88) salue ce projet environnemental.</p> <p>L'observation anonyme D182 soutient cette initiative en faveur des EnR qui ne gênera pas les habitants.</p> <p>Jean ROTTNER, pour la région Grand Est, est favorable au projet pour lutter contre la dépendance aux énergies fossiles.</p> <p>Frédéric DREVET, Maire de La Vôge-les-Bains, voit en ce projet une belle réponse à la transition énergétique.</p> <p>Alicia COUTANT (D186) trouve que le projet répond à une nécessité.</p> <p>L'observation anonyme D187 trouve ce projet respectueux des riverains et de la transition énergétique.</p>
<p>Bilan carbone</p>	<p>- M. Sébastien HUMBERT (D2), délégué d^{al} du RN, reproche aux éoliennes le bilan carbone « désastreux » qui provoque même un réchauffement sur leur zone d'implantation selon Fabien Bougé.</p> <p>- L'observation anonyme D22</p> <ul style="list-style-type: none"> • réfute les critiques faites à l'éolien quant à l'impact carbone : une éolienne ne produit que 12,7 g de CO₂/kwh sur la totalité de son cycle de vie qui sont rapidement compensés. • précise que l'ADEME confirme qu'une éolienne est recyclable à 90 %. <p>- M. Hervé CAILLAUD (D35) relève qu'aucune garantie n'est donnée en ce qui concerne le recyclage des éoliennes, des pales seront-elles enterrées?</p> <p>- L'observation anonyme D58 met l'accent sur les bienfaits de l'éolien pour une énergie bas carbone.</p> <p>Éric CHAMBRIAND (D109) de Paris (75) dit que les éoliennes ne servent à rien pour le bilan carbone.</p> <p>Pour Chantal PAYS (117) de Siaugues Ste-Marie (43), l'éolien ne sert à rien pour le bilan carbone.</p> <p>Éric JOUEN (D129) de St-Vaast la Hougue (50) la rejoint sur ce point.</p> <p>Pierre TULLE de Yerres (91) trouve que l'éolien est une fausse bonne idée.</p> <p>Anne BRICAUD (D149) juge l'éolien inutile pour le bilan carbone.</p>
<p>Pollution écologique</p>	<p>M. Fabien THIETRY (R11) d'Attigny, commune voisine, est perplexe sur le montant de la provision de 50 000 € pour le démantèlement qu'il juge insuffisante et se demande si la responsabilité n'en incombera pas aux collectivités donc aux contribuables.</p> <p>- L'observation anonyme D15 insiste sur le fléau écologique que constituent les éoliennes du fait de leurs composants : métaux , terres rares, fibre de carbone, non recyclables, sans parler des milliers de tonnes de béton nécessaires.</p> <p>-M. Pascal HEINTZ (D58) de Hennezel (88), commune voisine, s'insurge contre l'argument écologique qu'il juge fallacieux : béton, métaux, huile...</p> <p>- L'observation anonyme D61 énumère pourquoi les éoliennes ne sont pas écologiques : 90 T à enfouir, 2.8 T de terres rares, 400 l d'huile, 300 T d'</p>

	<p>acier, 1000 T à transporter, 1500 T de béton ferrailé.</p> <p>- M. Dominique D'HABIT PERRIN (D62) d'Épinal (88)</p> <ul style="list-style-type: none"> est favorable au projet au nom de l'écologie par rapport aux autres sources d'énergie. <ul style="list-style-type: none"> souhaite que l'électricité produite soit injectée localement. <p>-M. Robert DELECOURT (D74) de Pouant (86) s'oppose au projet pour la pollution générée.</p> <p>M. Pascal HERY (D75) de Monchy Humières (60) signale la pollution écologique due aux éoliennes par les matériaux utilisés lors de leur fabrication puis lors de leur entretien.</p> <p>L'observation anonyme D78 insiste sur les sols qui seront définitivement condamnés à la stérilité alors que les machines ont une durée limitée et resteront de la responsabilité des propriétaires.</p> <p>Pour M. Noël CRETIN (D90), les éoliennes sont sources de pollution par leurs matériaux et lors du démantèlement.</p> <p>L'observation anonyme (D111) dénonce la pollution causée par les composants des éoliennes.</p> <p>Jean-Claude PLU (D119) de Boiry Ste Rictrude (62) dénonce l'éolien comme une catastrophe écologique.</p> <p>Gilles BRUNET (D121) de Courtempierre (45) le rejoint sur ce point.</p> <p>Danny BERNON (D128) de Bilio (56) s'oppose aux éoliennes qui ne sont pas recyclables.</p> <p>Éric JOUEN (D129) de St-Vaast la Hougue (50) le rejoint sur ce point.</p> <p>Non à ce massacre pour l'observation anonyme 135 payé par les finances publiques.</p> <p>Pour Dominique EILAN (D136), le projet n'apportera que désolation pour le territoire par la pollution apportée.</p> <p>L'observation anonyme D162 trouve l'éolien écocide, polluant.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Commentaire du commissaire enquêteur : A-t-on une idée du coût réel total du démantèlement d'une éolienne ? La provision déposée couvrira-t-elle le coût des travaux attendus ? Qu'en sera-t-il dans 20-25 ans, après la durée de vie présumée d'une éolienne ?</p> </div>
<p>Impacts positifs</p>	<p>- La MRAe propose à l'exploitant</p> <ul style="list-style-type: none"> d'évaluer et d'indiquer les impacts négatifs économisés par substitution en prenant en compte l'ensemble des impacts de l'énergie substituée (rejets organochlorés de métaux dans les eaux, déchets (nucléaires...), polluants biologiques vers l'air ou les eaux (légionelles, amibes...) évités. encore mieux de maximiser les incidences positives en précisant le mode de fonctionnement des éoliennes ou l'utilisation des meilleurs standards en termes de performance ou en citant les impacts « épargnés » par substitution à d'autres énergies. <p>Jean-François FLECK (D177) de Nompateize (88) et pour Vosges Nature Environnement est favorable au projet si les recommandations de la MRAe sont suivies.</p>
<p>Longévité</p>	<p>M. Yves MELIN (D24), pour le collectif Vosges Horizon Durable et Philippe DEGREMONT pour l'association Sauvegarde du Patrimoine et des Paysages Nord Haut-Saônois (D170) et l'observation anonyme D147 opposent à la durée annoncée du projet de 15-20 ans la tendance actuelle du « repowering » qui consiste à remplacer les machines et donc à pérenniser la durée des installations.</p>